

14 mar 2013 -16:50

Appartient à Conseil des ministres du 14 mars 2013

Evaluation du Plan d'action fédéral de simplification administrative 2012-2015

Sur présentation du ministre du Budget et de la Simplification administrative Olivier Chastel, le Conseil des ministres a pris acte de l'état d'avancement du Plan d'action fédéral de simplification administrative 2012-2015. Le Conseil des ministres avait approuvé le Plan d'action le 20 avril 2012.

L'évaluation couvre la période d'avril à novembre 2012. Le nombre total de projets est passé de 284 à 303, dont 29 % ont été mis en oeuvre sur la période déterminée. Le gouvernement fédéral continue à oeuvrer avec détermination afin d'atteindre l'objectif de 30 % de diminution des charges administratives.

Le Conseil des ministres a par ailleurs invité les membres du gouvernement à surveiller scrupuleusement les charges administratives engendrées par des réglementations qui ne doivent pas être soumises au Conseil des ministres pour approbation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget
et de la Simplification administrative
Queteletplein 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 211 38 11
<http://www.chastel.belgium.be>